



Anael Travail Temporaire

Note de diffusion de la version

Version V9R5

Copyright © 2025 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaisssez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissiez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael Travail Temporaire V9R5

Date de publication : 27 octobre 2025

Code du document : 1.5

Table des matières

À propos de ce manuel	7
Public concerné	7
Périmètre du document	7
Prérequis.....	7
Documents liés	7
Avertissement	7
Contacter Infor	8
Chapitre 1 Présentation.....	9
Applications prises en charge.....	9
Projets connexes	10
Licence et installation	10
Langues prises en charge et localisation	10
Migration et mise à jour de version.....	11
Chapitre 2 Modifications fonctionnelles et techniques.....	12
Modifications fonctionnelles.....	12
Acronymes PA vs PDP	12
Conformité Facture électronique & Connecteur TT/ PA Anael Demat [ANA-RKCFEX].....	12
Conformité Facture électronique et Connecteur TT/ autres PA [ANA-RKCFEY]	12
CDI Employabilité [ANA-RKCDE].....	12
CET V4	13
DSN – Téléchargement CRM DGFIP (Nature 94).....	13
SEPA Norme PAIN 09.....	13
Autres améliorations.....	14
Gestion des adresses.....	14
Traçabilité des Siret DSN.....	14
Actualisation des Webservices	14
Possibilité d'utiliser un proxy dans les appels d'API	14

Table des matières

Cryptage du Mot de passe dans Campagne.ini.....	14
Traçabilité des modifications de RIB.....	15
Gestionnaire de requêtes.....	15
Modifications techniques	15
Windev 2024.....	15
Exécutables en 64bits	16
Nouvelle Gestion des Ptfs	16
Modifications de la base de données.....	16
Fonctionnalité(s) non maintenue(s).....	17
Prérequis Techniques.....	17
Chapitre 3 NIS2 et Cybersécurité	18
Rappels.....	18
RGPD vs NIS2.....	18
Considération sur le mode de déploiement en mode propriétaire	19
Liens utiles et à revoir.....	19

À propos de ce manuel

Public concerné

Ce document est destiné aux utilisateurs et aux professionnels des services qui installent, configurent et mettent en œuvre Anael Travail Temporaire V9R5

Périmètre du document

Anael Travail Temporaire V9R5

Prérequis

Pour en apprécier son contenu et en comprendre sa portée, la lecture de ce document nécessite un minimum de connaissances du logiciel Anael Travail Temporaire.

Documents liés

Vous pouvez trouver les documents dans *Documentation Central*, tel que décrit dans la section « Contacter Infor ».

Avertissement

Les captures d'écrans qui sont reproduites dans cette documentation sont fournies uniquement à titre d'illustration pour contribuer à la compréhension du lecteur. Elles ne doivent pas être comprises comme un engagement contractuel de la part d'Infor de développer, livrer ou commercialiser de tels

écrans. Infor se réserve le droit de modifier ces écrans à tout moment sans une quelconque obligation de notification ni de mise à jour des captures d'écran figurant dans le présent document.

Contacter Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version dans *Documentation Central*. Pour accéder à la documentation, suivez l'URL <https://docs.infor.com/fr-fr/products>.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce site afin de disposer des dernières versions de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Chapitre 1 Présentation

Ce document décrit les changements fonctionnels et techniques Anael Travail Temporaire V9R5

Cette nouvelle version concerne une mise à jour de la plateforme technique ; en effet, du passage en Windev2024 afin de suivre l'évolution technologique des matériels et OS du marché. Les objets ne sont livrés qu'en 64 bits.

L'objet principal de cette version est la compatibilité avec la loi de Finance 2024 et la facturation électronique (entrée en vigueur au 1^{er} Septembre 2026).

Cette version propose également des modules additionnels, des évolutions de modules existants, ainsi que des suggestions d'améliorations clients.

Vous pouvez trouver les mises à jour et les correctifs produits via l'article [KB3622582](#) de la base de connaissances Anael TT V9R5 (il s'agit d'un point de connexion central qui renvoie aux informations via des liens) accessible depuis le site web Infor Concierge [concierge.infor.com](#) et le portail client Infor. Nous vous recommandons de vous abonner à cet article, et aux autres qui vous sont proposés ainsi vous serez automatiquement notifiés des changements mis à votre disposition.

Tous les guides utilisateur pour Anael Travail Temporaire sont accessibles depuis le site web infor documentation central en suivant l'uri <https://docs.infor.com/fr-fr/anaelt/9.x> . L'accès à certaines documentations peut nécessiter que vous utilisiez vos identifiants infor Concierge.

Applications prises en charge

Ces applications Infor sont compatibles avec Anael Travail Temporaire V9R5 :

Application	Version	Commentaire
Anael Régie Sécurité	V9R5	
Anael Finance iSeries	V8R1	
Anael Finance Ws	V4R6, V4R7	Cf Note 1

Présentation

Application	Version	Commentaire
Anael Paie iSeries	V7R0	
Anael Paie Ws	V2R6	
Anael Rh	V3R4	
PM Query and Analysis	11.3	Excel 64 bits – Cf note 2

- Note 1 : seule la version Anael Finance Ws 4.7 est compatible avec la facturation électronique.
- Note 2 : le passage à la version 11 peut nécessiter de reprendre tout ou partie des rapports précédemment créés.

Projets connexes

Anael Travail Temporaire V9R5 et Anael Régie Sécurité V9R5 ont été développés avec la plateforme Windev2024 de PCSoft, et Easycom/AURA Equipment. La partie serveur d'easycom pour windev 2024 (aussi identifiée sous le nom de code W29) doit être installée sur l'AS/400 pour les bases de données DB2.

Licence et installation

Pour cette nouvelle version du produit Anael Travail Temporaire V9R5, une nouvelle clé de licence est requise uniquement dans ces cas :

- Vous n'utilisez pas déjà la version V9Rx.
- Vous avez acquis un des nouveaux modules proposés par Anael Travail Temporaire V9R5.
- Vous changez de serveur

Langues prises en charge et localisation

La version Anael Travail Temporaire V9R5 est disponible uniquement en langue française, et adresse uniquement la réglementation française.

Migration et mise à jour de version

Si votre organisation utilise déjà Anael Travail Temporaire :

- Vous pouvez installer la version V9R5 uniquement si la version V9R4 est déjà installée. L'outil de migration de la version V9R4 (octobre 2020) vers la version V9R5 est inclus dans la release.
- Si vous utilisez encore la version V9R3 (juillet 2014), vous devez procéder dans cet ordre :
 - 1 Mettre à jour Anael Travail Temporaire depuis la version V9R3 vers la version V9R4
 - 2 Migrer Anael Travail Temporaire depuis la version V9R4 vers la version V9R5

Si votre organisation n'a jamais utilisé Anael Travail Temporaire vous pouvez directement installer la version V9R5.

Pour plus d'information merci de référer à la documentation :

Anael_TT_V9R5_Setup_Installation

Chapitre 2 Modifications fonctionnelles et techniques

Modifications fonctionnelles

Acronymes PA vs PDP

Bon à savoir, depuis juillet 2025 : le terme « plateforme de dématérialisation partenaire (PDP) » disparaît au profit de « plateforme agréée (PA) ». Ce changement de terminologie, confirmé par le gouvernement, vise à clarifier le rôle et le statut des plateformes immatriculées et agréées par l'administration fiscale.

Conformité Facture électronique & Connecteur TT/ PA Anael Demat [ANA-RKCFEX]

Ce nouveau module apportera la conformité avec la facturation électronique et est utilisé pour les interfaces standards avec la PA Yooz Anael Demat (SaaS).

Conformité Facture électronique et Connecteur TT/ autres PA [ANA-RKCFEY]

Ce nouveau module apportera la conformité avec la facturation électronique et servira de base pour les interfaces spécifiques avec les PA autres que Yooz Anael Demat (SaaS).

CDI Employabilité [ANA-RKCDE]

Ce nouveau module mis en place par l'équipe GPS, vous permettra lors de sa diffusion de gérer un nouveau type de contrat, le CDI employabilité ainsi que ses compléments en heures/montant et les différentes évolutions pilotées par le contrat socle (éditions, taux de paie/facture minimal,etc...)

CET V4

À la suite des précisions de France Travail, les IFM et les ICCP payés doivent être déclarés au moment du versement effectif au salarié et non à la mise en CET. De plus les déclarations de paiements CET sur de nombreux contrats anciens est problématique en paie comme en DSN. La V9R5 d'Anael Travail Temporaire offre des possibilités de paramétrage afin de dissocier les IFM, les CP et les autres rubriques aussi bien lors de la mise en CET que dans les rubriques de paiement ainsi que la possibilité de payer brut et intérêt sur le dernier en cours tout en maintenant les marges des différents contrats exploitables.

Par ailleurs, les paiements CET rattachés à des périodes d'emploi précédentes et n'ayant aucun jour de plafond de sécurité sociale pouvaient créer des régularisations de tranche A lorsque ce personnel était à nouveau sous contrat. Pour éviter ce phénomène, ces paies seront traitées avec l'historique des cumuls de la période d'emploi du dernier contrat.

Cette manière de faire des paies en continuité de l'exercice auquel elle se rapportent est conforme à la mise en place dite du « fait générateur » exigible en janvier 2027. Une documentation dédiée est disponible sur le site documentation central d'Infor (cf référence indiquée dans chapitre 1 de ce document).

DSN – Téléchargement CRM DGFIP (Nature 94)

Le programme de mise à jour des Taux PAS qui permettait de générer un fichier pour appeler le service TOPAZE permet maintenant pour les ETT qui ont paramétré tous leur Sirets actifs dans l'API DSN, de télécharger automatiquement les CRM de nature 94 (DG-FIP). Que les DSN aient été déposées manuellement ou bien via l'API DSN, aussi bien pour les DSN d'amorçage que pour les DSN mensuelles, les CRM sont automatiquement téléchargés dans le répertoire PAS paramétré (fichier ini ou bien option logicielle) puis affiché à l'écran avec les informations habituelles. Il ne reste qu'à valider leur intégration pour mettre à jour les taux.

Voir documentation associée.

SEPA Norme PAIN 09

A partir de novembre 2025, le format PAIN 02 sera abandonné par le réseau bancaire au profit de pain 09. Le format SEPA pain 03 sera encore Accepté, même si non recommandé.

La V9R5 d'Anael propose la possibilité de produire vos fichiers de virement en PAIN 09, ajoutant les adresses du bénéficiaire du virement dans un format dit « hybride ».

Voir documentation associée.

Autres améliorations

Gestion des adresses

Les adresses des principales fiches d'Anael sont maintenant gérées dans un écran dédié. Cela permet d'historiser les changements de coordonnées de vos personnels/clients/agences & sociétés/organismes de factoring/centres de visite médicale/organismes sociaux sans impacter les documents (contrats/factures) déjà produits sur les anciennes coordonnées.

Les changements d'adresse/Siret sont maintenant possibles sans recréer la fiche client.

Traçabilité des Siret DSN

Le suivi des changements multiples de Siret des agences est également possible dans la DSN.

Actualisation des Webservices

Le Webservice a été enrichi de nouvelles procédures pour accéder aux nouvelles tables de gestion des adresses

Des contrôles renforcés ont été ajoutés sur les zones bancaires en création de candidat (notamment sur les longueurs de zones)

La nouveauté technique « gestion du multi-analyse » (version Windev 2024) a permis d'ajouter l'analyse externe CET.wda afin d'accéder aux données de ces tables par la procédure WSDIRECT.

Possibilité d'utiliser un proxy dans les appels d'API

Pour améliorer la compatibilité réseau et de sécuriser les communications avec les services externes (DPAE, API MUTUELLE, DSN), une fonctionnalité de paramétrage et d'utilisation d'un proxy a été intégrée dans l'application.

Le programme PROXYCONFIG permet le paramétrage du proxy.

L'option logiciel *PROXY en position 1, active l'utilisation du proxy.

Cryptage du Mot de passe dans Campagne.ini

Pour renforcer la sécurité des identifiants lors des campagnes, les mots de passe saisis via Campagne.exe ne sont plus enregistrés en clair. Lors de l'exécution des campagnes (SMS, Email, etc...), l'application déchiffre automatiquement ces mots de passe pour établir la connexion avec les prestataires.

Sécurité renforcée : aucun mot de passe en clair n'est visible dans les fichiers INI.

Conformité : respect des bonnes pratiques de gestion des identifiants et traçabilité des accès.

Facilité d'utilisation : l'utilisateur final n'a plus qu'à saisir ses identifiants une seule fois dans l'interface de Campagne.exe

Rappel : depuis la V9R4 PTF 29, il est possible de ne plus avoir les mots de passe de connexion aux serveurs dans le fichier AnaelTT.ini, mais d'externaliser la gestion des mots de passe grâce au petit exécutable Serveur.exe. Pour la mise en place, se referrer à la documentation « Externalisation connexion serveur »

Traçabilité des modifications de RIB

Chaque modification des coordonnées bancaires d'un personnel est historisée (sur paramétrage).

Il est possible d'interdire la modification des RIB/IBAN personnels en créant une table système afin de lister les profils de groupe autorisés. Voir documentation associée.

Le programme xHistolban qui se lance par XXLance permet d'interroger l'historique sur une fiche personnel ou sur un IBAN. A noter que les ETT qui bénéficiaient déjà d'une historisation spécifique des RIB/IBAN pourront lancer le nouveau programme xHistolban qui est compatible avec leurs données.

Gestionnaire de requêtes

Désormais la longueur des requêtes supporte 2500 caractères au lieu de 1500.

Modifications techniques

Windev 2024

Evolution de la plateforme de Windev24 (millésime 2018) à Windev 2024. La version 2024 comporte de multiples améliorations et nouveautés ⁽¹⁾ liées aux optimisations, renforcement des sécurisations, évolution de capacité de HFSQL, et fonctions liées au développement. Quelques illustrations des nouvelles capacités de l'outil :

- Fonctions anonymisation de HFSQL
- Champs Flexbox (taille dynamique à l'écran)

- Améliorations/Optimisations du centre de contrôle HFSQL
- Renforcement de gestion du format JSON
- Robot de surveillance date d'expiration des certificats TLS
- Vitesse d'exécution des requêtes SQL complexes est augmentée en version 2024
- Nouveaux attributs pour la programmation orientée objet
- Webservices : vitesse boostée, consommation CPU réduite
- ...

Ce choix d'évolution de plateforme garanti la pérennité de l'investissement dans Anael TT.

⁽¹⁾ Source PCSoft

Exécutables en 64bits

Les exécutables livrés pour Anael TT V9R5 sont uniquement en 64 bits.

Nouvelle Gestion des Ptfs

Les PTFs sont maintenant livrées via un exécutable compilé qui contient l'ensemble des éléments. Des mises à jour intermédiaires peuvent toujours être livrées sous forme de fichier wdl à installer dans un sous répertoire patch qui fait son apparition en V9R5.

Cela ne change rien à la manière dont sont livrés/organisés les spécifiques du répertoire REPLIK01_SPE qui reste prioritaire sur l'exécutable et ses patchs.

Modifications de la base de données

Passage du n° chrono des accomptes à 7 digits au lieu de 6. Les autres modifications effectuées dans la base de données entre la V9R4 et la V9R5 sont référencées dans le document de synthèse.

L'ensemble de la description de la base de données est quant à lui décrit dans le document dictionnaire et description des tables.

AnaelTTRS_V9R5_Modification_BDD

Anael_TT_V9R5_description_des_tables_Dico

Fonctionnalité(s) non maintenue(s)

Les fonctionnalités qui étaient présentent en V9R4 sont reconduites en V9R5.

Avertissement : sur le module gestion des règlements (module 16 dans le gestionnaire de licence) : celui-ci va devenir difficilement utilisable lors du passage à la facturation électronique (Sept 2026), au regard des besoins de e-reporting qui doivent se gérer au niveau de la comptabilité. Pour plus d'information veuillez contacter votre représentant commercial Infor.

Prérequis Techniques

Vous trouverez le détail des prérequis techniques dans le document

Anael_TT_V9R5_Prerequis

Chapitre 3 NIS2 et Cybersécurité

Rappels

La directive européenne NIS2, adoptée en janvier 2023, impose à de nombreuses entreprises la nécessité d'améliorer leurs mesures de sécurité pour lutter contre les nouvelles formes de cyberattaques.

Directive NIS2 - Article 21 (*introduction*)

Mesures de gestion des risques en matière de cybersécurité

1. *Les États membres veillent à ce que les entités essentielles et importantes prennent les mesures techniques, opérationnelles et organisationnelles appropriées et proportionnées pour gérer les risques qui menacent la sécurité des réseaux et des systèmes d'information que ces entités utilisent dans le cadre de leurs activités ou de la fourniture de leurs services, ainsi que pour éliminer ou réduire les conséquences que les incidents ont sur les destinataires de leurs services et sur d'autres services.*

Le paragraphe 2 de l'article 21 énumère ensuite les 10 sujets que doivent traiter les entreprises concernées.

Si vous êtes assujettis à NIS2, en cas de contrôle vous devrez démontrer comment votre société satisfait à chacun de ces points. En cas de défaut, les sanctions peuvent être de la même ampleur que pour le RGPD.

RGPD vs NIS2

Le RGPD et la directive NIS 2 sont deux cadres réglementaires distincts avec des autorités régulatrices différentes. La directive NIS 2 (2023) traite des systèmes d'information et de la continuité d'activité alors que le RGPD (2018) traite des données à caractère personnel.

Considération sur le mode de déploiement en mode propriétaire

En mode de déploiement propriétaire, l'organisation de l'infrastructure informatique (réseau, serveur, VPN, firewall, messagerie, etc ..) sur laquelle vous utilisez Anael TT est sous la seule responsabilité et contrôle du client.

Infor recommande fortement la mise en place et l'utilisation des connexions sécurisées, par exemple https pour les webservices. Si nécessaire, les Services Infor (Anael GPS) peuvent vous assister dans cette démarche de mise en œuvre.

La version 9.5 vous offre désormais la possibilité de définir un proxy si vous ne souhaitez pas exposer les références de votre serveur. Fonction à utiliser par exemple pour les API DPAE et API DSN.

Nous vous recommandons d'utiliser un mot de passe crypté dans le fichier campagne.ini, et aussi de vous assurer que vous avez mis en place les autres possibilités offertes par Anael TT dans ce domaine.

Depuis la version 9.4 les paramètres de connexion e-mail supportent les protocoles TLS 1.3 / SSL.

Si vous souhaitez disposer d'un système pour le chiffrement de la base de données, Infor vous recommande l'utilisation du système IBM i et DB2, car ce système vous permet le chiffrement complet du disque (en utilisant un SAN chiffré ou, si vous êtes sur OS V7R6, en chiffrant l'ASP système).

Liens utiles et à revoir

Mon entreprise est-elle concernée ? <https://monespacenis2.cyber.gouv.fr/>

- Réalisez un test pour déterminer si votre entité est assujettie à la directive NIS 2 et à quelle catégorie elle appartient

La Cybersécurité pour les PME : <https://cyber.gouv.fr/publications/la-cybersecurite-pour-les-tpepmes-en-treize-questions>

Le texte de la Directive européenne, Directive (UE) 2022/2555 du Parlement européen :

https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv%3AOJ.L_.2022.333.01.0080.01.FRA&toc=OJ%3AL%3A2022%3A333%3ATOC

Le site de l'ANSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) :

<https://cyber.gouv.fr/la-directive-nis-2>

CERT-FR (Centre gouvernemental de veille, d'alerte et de réponse aux attaques informatiques) :

<https://www.cert.ssi.gouv.fr/>

CVE (Common Vulnerabilities and Exposures « Vulnérabilités et expositions communes »)
dictionnaire des informations publiques relatives aux vulnérabilités de sécurité :
<https://www.cve.mitre.org>

Assistance et prévention du risque numérique au service des publics :
<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>